

N° 00000009/ART/DG.

Yaoundé, le 11 SEPT 2024

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) informe l'opinion publique qu'il a été relevé, depuis quelques jours, une dégradation continue de la qualité des services de communications électroniques mobiles offerts par les opérateurs de téléphonie mobile MTN Cameroon, ORANGE Cameroun et CAMTEL aux abonnés de leurs réseaux 2G/3G/4G.

A cet effet, il ressort à l'issue des contrôles effectués par les équipes de l'ART que cette perturbation est causée par une offre insuffisante en énergie électrique telle que constatée dans leurs réseaux actuels et la difficulté d'approvisionnement des différents sites techniques des opérateurs d'infrastructures passives en carburant, surtout dans nos grandes métropoles, d'une part, et d'autre part, les multiples ruptures des câbles à fibres optiques sur certains segments du réseau national.

Actuellement, les équipes techniques des opérateurs MTN Cameroon et ORANGE Cameroun sont à pied d'œuvre, sur le terrain, en relation avec CAMTEL, pour assurer le rétablissement, dans les plus brefs délais, des conditions optimales de fonctionnement de leurs réseaux de communications électroniques ouverts au public.

En tout état de cause, l'ART a reçu du Gouvernement des instructions pour réaliser un audit opérationnel du réseau national à fibres optiques de CAMTEL. Bien que cette opération soit encore en cours, les premiers résultats de l'audit montrent que cette infrastructure nationale à fibres optiques est dans un état de dégradation continue, et les conditions actuelles de sa maintenance sont à réévaluer.

Réguler c'est faciliter

Fort de ce constat, les Pouvoirs Publics sont déterminés à procéder non seulement à l'amélioration des conditions de maintenance du réseau national, mais aussi à sa réhabilitation et à son extension dans l'optique de meilleures performances.

Enfin, il est important de souligner que l'ART assure un suivi actif de la mise en œuvre des plans annuels d'investissements des opérateurs visant à étendre la couverture réseau et à offrir une meilleure qualité de service aux consommateurs, sur toute l'étendue du territoire national. /-



Réguler c'est faciliter